

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 1er juillet 2009

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**DEVOIR DE  
MEMOIRE –  
SUBVENTIONS  
AUX  
ASSOCIATIONS  
PATRIOTIQUES –  
ANNEE 2009**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à Mme LE STRAT

# DEVOIR DE MEMOIRE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES – ANNEE 2009

## Rapport de Alain LE MAPIHAN

La Ville de Pontivy agit au travers du Devoir de Mémoire pour la connaissance de l'histoire, des guerres et des conflits, afin de servir la paix et la liberté.

A ce titre, elle soutient les associations des anciens combattants, résistants et déportés qui rappellent par leur action la souffrance des peuples et le sacrifice des combattants.

- En réponse à leurs demandes de subventions, il peut être proposé les attributions suivantes :

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'opérations extérieures (ACPG)	90,00
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	90,00
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA)	90,00
Société Nationale des Médaillés Militaires	90,00
Union Fédérales des Anciens Combattants (UFAC)	90,00
Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparues (UNADIF)	90,00
Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN)	90,00

### Nous vous proposons :

- d'approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**